

Courrier des lecteurs

« Une France peut en cacher une autre »

L'article de Jean Dumont, publié dans notre numéro 27, nous a valu d'intéressantes réactions. Des lecteurs ont fait remarquer que certaines positions de l'auteur leur semblaient trop tranchées et pouvaient se discuter et que, sur des points de détail, elles différaient de celles qui ont été défendues par la revue, ce qui est exact. Les divergences d'appréciation en matière historique sont d'ailleurs inévitables et légitimes dès lors qu'elles ne vont pas contre la vérité.

Cela dit, les précisions apportées par Jean Dumont à notre débat sur « les erreurs et reniements de la France » ont vivement intéressé un grand nombre de lecteurs. Beaucoup nous ont fait savoir qu'ils avaient apprécié qu'on leur dise ces choses importantes qui éclairent notre histoire et expliquent les causes de nos malheurs actuels.

Nous publions ici deux lettres qui apportent de nouvelles lumières sur ces questions.

Le Sel de la terre.

*
* *

Mes bien chers pères,

La parution, dans le numéro 27 du *Sel de la terre*, de l'article de Jean Dumont « Attention ! Une France peut en cacher une autre » est un événement considérable pour notre courant d'idées, catholique traditionaliste et français, que l'on doit saluer en soi à sa juste valeur, même si l'on n'en partage pas les thèses. Comme il le remarque lui-même, l'examen sans complaisance de notre histoire monarchique et de notre conscience nationale, auquel se sont largement prêtés les numéros 17 et 19, a ouvert une brèche, que d'aucuns ne manqueront sans doute pas de taxer

d'iconoclaste, dans cette « touchante mais intouchable hagiographie politique » qui constitue le fonds inépuisable de nos familles de pensée « de droite », françaises, catholiques plus ou moins traditionnelles.

Il est très heureux qu'un auteur de son renom n'hésite pas à s'y engouffrer, pour aller plus loin et jeter les bases d'une salutaire remise en cause de ces grandes théories qui nous bercent depuis l'enfance, avec parfois la caution inattendue de l'historiographie laïque et républicaine, cherchant par là des justifications au centralisme jacobin, à son patriotisme, voire même au laïcisme anticatholique, que certains auteurs, y

compris récemment, n'hésitent pas à faire remonter à Philippe le Bel, non sans quelque fondement hélas : De par le sacre et avec la bénédiction de Dieu, ce petit, ce pauvre roi capétien, qui en huit cents ans, affrontant les grands, tant extérieurs (aux airs de terribles ogres boulimiques) qu'intérieurs (des traîtres et des félons ambitieux, vendus aux précédents), qui tous rêvent de le dévorer, agrandit son pré carré, bâtit cette France puissante, nouvel Israël ; lui, le seul héritier de Clovis et de Charlemagne, qui rêve, au gré des circonstances et de l'inspiration, de l'inscrire dans des frontières naturelles, de l'étendre au domaine du parler français, voire de l'arrondir de quelque principauté à laquelle une parenté pourrait lui permettre de prétendre. Que sais-je encore, toujours indiscutable comme volonté de Dieu ; tous les moyens étant bons, pour la même raison. Jusque aux turpitudes, commises au nom de la nation (raison d'État), ou plus personnelles et privées (celles que l'on tait aux jeunes filles de bonne famille, donnant seulement matière à quelques ricanements de mauvais garçons à l'esprit mal tourné) : Tout est justifié, excusé, voire magnifié ; vous savez, c'est bien dur d'être roi...

Je me rappelle, il y a longtemps, jeune blanc-bec nourri de ce pain-là, m'être fait vertement remettre à ma place, en terre helvétique, par un quarteron de Suisses romands de ces bons cantons catholiques (Fribourg et Valais), qui n'avaient pas entendu les mêmes chansons ; et j'ai depuis eu bien des occasions de constater comme cette vision que nous suçons de nos meilleurs auteurs « de droite » est biaisée, réductrice, unilatérale, gallicentrique, gallicane et nous laisse dans l'ignorance de ce qui s'est passé, non seulement au-

delà du pré carré, mais aussi dans bien des parties de celui-ci, pour le temps où elles échappaient encore à la souveraineté française (cas de la Bretagne, par exemple).

Je parle ici bien sûr pour le commun des mortels, même cultivé. L'historien ou celui qui veut se spécialiser a sans doute les moyens d'élargir son champ : encore faut-il que le doute lui vienne, et que sa formation commune ne le dote pas d'œillères irrémédiables. Notez que cela arrive : Voir, outre Jean Dumont, le récent ouvrage de Jean de Viguierie, *Les Deux patries* (Éditions DMM, 1998).

Comprenons bien, à ce stade, qu'il ne s'agit nullement de nier l'action permanente de la sainte Providence divine, ni les grâces particulières qu'il lui plaît de dispenser aux uns et aux autres, individus, lignages, peuples ou nations, dans l'économie du salut. Pas plus que les notables bienfaits dont a été porteuse la monarchie française, tant pour le peuple français que pour l'univers tout entier. Mais, assez de ce manichéisme simpliste ; sortons des images d'Épinal ! Doit-on, après cette prise de conscience et cette dénonciation, tenter, comme le fait Jean Dumont, de « sauver » la nation française, quitte à en tordre quelque peu la définition ? Ainsi, si une partie de la nation, celle gouvernée à Paris par le roi, démérite, trahit promesses et chrétienté, une autre hypothétique partie les rachète par une conduite exemplaire ? C'est sans doute satisfaisant pour notre *ego* national, et reste somme toute dans une droite ligne éventuellement acceptable par les tenants des théories traditionnelles. Mais cela me semble faire bon marché de la réalité de la nation française, cette communauté bâtie à chaux et à sable par la monarchie capétienne et autour du roi, qui, huit

cents ans durant, va user alternativement de toutes les ficelles pour justifier l'accroissement de son pré carré : le droit féodal, les droits matrimoniaux et successoraux, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes (Philippe le Bel appelé par les bourgeois de Lyon), les communautés de langue et de culture, les frontières naturelles, le droit du plus fort : que n'a-t-on invoqué ? Aucune de ces justifications n'a jamais constitué seule en elle-même le ciment de la nation française. En particulier, il est évident que la langue et la culture françaises n'ont joué en ce sens qu'un rôle second, culminant, faute de mieux (en l'absence du roi) sous la III^e République triomphante, parachevant (pour un temps) l'éradication des langues et parlers provinciaux engagée par nos rois (dont François I^{er} et l'édit de Villers-Cotteret). Et encore, ont toujours échappé, en Europe, plusieurs aires francophones, de culture proche de celles de leurs voisins transfrontaliers : Wallonie, Suisse romande, Val d'Aoste (sauf pendant quelques années, sous le I^{er} Empire). On voit bien aujourd'hui, avec la déliquescence de notre culture et de notre langue, comme est tenu un tel lien national, à l'heure où notre nation ne se définit plus que par la naissance ou le séjour plus ou moins prolongé dans l'hexagone géographique, et quand certains entendent nous imposer l'allégeance à la patrie des droits de l'homme (sans Dieu, bien sûr), étendue au village monde, et dénoncée par Jean de Viguerie, car elle nous est si étrangère, si antifrançaise.

Il nous faut donc nous faire une raison : notre nation n'est nullement infail-
lible ni impeccable, et elle n'est pas
d'abord victime de quelque complot,
mais de l'infidélité de son âme, de ce

principe unificateur, cette forme
essentielle : la lignée de ses monarques
successifs. Les promesses de Dieu
engagent aussi ceux qui les reçoivent et
ils peuvent les perdre, s'ils en
deviennent essentiellement indignes en
tournant le dos à Dieu, à son
enseignement et à son Église, en matière
privée comme dans leur gouvernement.
C'est arrivé au peuple juif de Jérusalem,
maudit pour n'avoir pas reçu le Christ,
bien au contraire. Au nom de quoi
d'autres pourraient-ils y échapper ? Ose-
rons-nous, à notre tour, hasarder une
autre hypothèse, que nous aurons la mo-
destie de soumettre à la sagacité de nos
grands historiens, quand nous ne
sommes qu'un touche-à-tout curieux ?
Comment ne pas remarquer que, au
moment où, avec la mort de saint Louis,
en 1270, s'amorce, pour la France la fin
du temps de chrétienté et de croisade,
quand justice, charité et droiture
l'emportaient sur toute autre
considération et sur tout calcul mesquin,
alors que bientôt le petit-fils du saint roi,
ce calamiteux Philippe le Bel, va
engager la France dans de bien hasar-
deuses voies, se lève, outre-Rhin, la
dynastie des Habsbourg, qui accède en
1273 à la tête du Saint-Empire
germanique et du royaume Romain, qui
vont s'élargir, au fil des ans, des
alliances familiales et des combats
fédérateurs contre l'islam et l'orthodoxie
slave, sans pour autant revêtir le même
caractère national qu'en France, ni la
même cristallisation unitaire autour de la
personne d'un monarque unique.
Subtilités malaisées à saisir pour beau-
coup, habitués à un seul modèle, mais
qui expliquent largement qu'un tel
monarque ait eu moins de pouvoir que le
Français, bien du mérite à bien faire
avec ses peuples, quand il le fit, moins
de facilité à mal faire ou à empêcher que

le mal ne se répandît.

Ôtons nos œillères de Français impénitents, conformés par des générations d'histoire hagiographique de la France : cette consécration des Habsbourg est placée dans la main de Dieu et visiblement bénie par lui, son Église et ses vicaires qui renouvelleront, tout au long des six siècles et demi qui vont suivre, les bénédictions, pour autant que les empereurs Habsbourg seront eux-mêmes fidèles à ces promesses, et, l'on peut hélas le dire, à proportion aussi des infidélités des rois de France.

Le couronnement de Rodolphe I^{er}, en 1273, dans la cathédrale de la cité carolingienne par excellence, Aix-la-Chapelle, est marquée par un miracle qui en vaut d'autres (l'apparition d'un nuage en forme de croix). La dynastie Habsbourg manifeste tout au long de son histoire une dévotion publique envers l'eucharistie, marquée par de nombreux gestes démonstratifs mais sans ostentation. De nombreux papes expriment leur soutien à la dynastie et la confiance qu'ils mettent dans l'accomplissement de son rôle de défense de la foi. Citons en particulier Pie II et le saint pape Pie V, mais il y a certainement matière à une étude approfondie qui ne manquerait sans doute pas d'intéresser et d'étonner les lecteurs français, ancrés dans l'idée que les Habsbourg et leur empire sont essentiellement malfaisants, car soupçonnés d'avoir voulu attenter à la France, fille aînée de l'Église, qui a reçu les promesses du sacre et tant d'autres par la suite, auxquelles, rappelons-le, elle ne daigna pas toujours déférer, loin de là (rappelons sainte Marguerite-Marie ou Claire Ferchaud).

Il ne s'agit nullement ici de remplacer une hagiographie par une

apologie : les Habsbourg ont également commis leurs manquements, hélas, et n'ont pas toujours eu le courage, la clairvoyance (ou les moyens) de défendre la foi et l'Église du Christ. En particulier face à l'hérésie protestante qui affecta largement leurs États, généreusement attisée par le roi français et ses ministres (le cardinal de Richelieu), rappelons-le. Les conflits avec le pape ne manquèrent pas, s'inscrivant dans une continuité de l'histoire germanique et romaine.

Mais, pendant six siècles, ils ont constitué le rempart contre l'islam et l'orthodoxie gréco-slave, redisons-le encore une fois, puis, dans une certaine mesure et dans certains de leurs états, contre le déferlement de la Révolution dite française, attisée par l'Angleterre. Ce ne sont pas là moindres mérites et qui devraient, encore une fois, inciter à corriger une vision par trop manichéenne de l'histoire, apportant ainsi une solution sans doute plus conforme à la vérité à ce grand mystère des manquements de nos rois, qui pourtant avaient l'exemple de saint Louis.

La documentation et les ouvrages facilement accessibles pour étudier de manière équilibrée les destins parallèles de la France et des Habsbourg sont rares. L'ouvrage du professeur Jean Béranger : *Histoire de l'empire des Habsbourg, 1273-1918* (Éditions Fayard, 1995, 809 pages), met bien en lumière plusieurs points importants (les différences essentielles entre les deux dynasties, le royaume et l'Empire ; la constance de la politique royale d'alliance avec les ennemis de l'Empire, à la fois, hélas, ennemis de l'Église et de la catholicité) ; mais il n'aborde pas le point spécifique des relations des papes avec les Habsbourg,

si ce n'est qu'allusivement, pour autant que cela éclaire l'histoire de l'Empire.

N'ayant ni le temps ni les moyens de me livrer à des travaux plus approfondis sur ces sujets, je serais, bien sûr, vivement intéressé de connaître des ouvrages existants les traitant en français ou en allemand, car il ne doit pas en manquer. En espérant aussi

susciter quelques réactions, voire quelques travaux qui permettraient d'apporter un éclairage nouveau sur cette histoire européenne, chrétienne puis catholique, et sur les desseins de Dieu à travers les manquements des hommes et des monarques.

Guy Labastide.

*

* *

La deuxième lettre provient, on s'en apercevra aisément, d'un spécialiste de l'histoire des ordres militaires. Et, s'il conteste quelques-uns des arguments développés par Jean Dumont, on verra que, sur le fond, les éléments qu'il fournit viennent plutôt confirmer l'essentiel de son propos :

*
* *

J'ai lu avec grand intérêt l'article de Jean Dumont, qui ne se prive pas pour rappeler des vérités qui font mal, mais qui ne sont pas moins authentiques. Je crains cependant que son ton passionné et ses outrances ne desservent la cause. Presque tout ce qu'il dit est vrai, mais va toujours dans le même sens : il est systématiquement austro-hispano-bourguignon.

Il est certain qu'il y a une trahison de l'État parisien artificiel, qui se substitue progressivement à la vraie Monarchie française, avec des flux et reflux, depuis Philippe le Bel, et plus nettement encore depuis l'alliance contre nature avec les musulmans et avec les protestants (que saint Pie V reprochait déjà aux Valois) : François I^{er}, le cardinal de Richelieu, Louis XV...

Cependant, à vouloir trop prouver, l'auteur risque de perdre une bonne partie de sa crédibilité. Nous parler, par exemple, de « *l'autre France* » en citant le Hainaut, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté, la Savoie, la Bresse, le comté de Nice, la Corse, est une gageure, pour ne pas dire un raccourci anachronique ! François I^{er} avait, certes, des vues personnelles sur le Milanais, mais il aurait bien ri, si on lui avait parlé de la Corse !

La plupart de ces pays supposés être « *l'autre France* » ne l'avaient jamais

été. Ils faisaient partie de la Lotharingie (qui a donné son nom à la Lorraine). L'histoire, depuis le IX^e siècle et jusqu'en 1939-1945, est faite des tentatives de la France (« *Francia Occidentalis* ») et de la Germanie (« *Francia Orientalis* »), démembrements de l'Empire de Charlemagne, pour s'approprier ces territoires échus en partage à Lothaire (« *Francia Media* »).

S'il est certain que les ducs de Bourgogne étaient des Capétiens et que le duché de Bourgogne était français, il n'en allait pas de même pour ces autres régions. A l'est du Rhône, c'était l'Empire, le Saint-Empire romain germanique, qui avait restauré l'empire franc de Pépinides (« *Francia Orientalis* » et « *Francia Media* », mais pas la France), au profit des Othonides saxons.

Saint François de Sales ne pensait pas du tout être Français, même s'il parlait notre langue. Les Français ont toujours tendance à penser que ceux qui parlent leur idiome sont nécessairement des Français, voire des « *parents pauvres* » des métropolitains que nous sommes. L'argument de M. Dumont tombe donc « à plat » et affaiblit même la thèse.

En revanche, il est certain qu'en dehors de la France officielle, de nombreux Français ont continué à jouer un rôle magnifique, et ce fut le cas des

Chevaliers de Malte auxquels Jean Dumont fait allusion dans son avant-dernier paragraphe. J'ajouterai cependant que même l'Ordre de Malte, du fait de la prépondérance des membres français en son sein, s'est lui-même trouvé finalement paralysé en raison de l'alliance franco-turque. Elle l'a finalement obligé à négocier un traité de paix avec Constantinople en 1722-1723. C'était proprement perdre sa raison d'être. Il ne restait plus aux Maltais que les Barbaresques à se mettre sous la dent, et encore un autre traité entre Alger et la cour d'Espagne les obligera à cesser de les combattre également en 1785 ¹.

Autre conséquence de la politique « parisienne » (roi et Parlement), qui n'a rien fait pour se prémunir contre la franc-maçonnerie et l'esprit des encyclopédistes, l'infiltration des idées nouvelles dans toutes les classes dirigeantes de la société : clergé, noblesse, bourgeoisie. M. Michel de Pierredon, historien de l'Ordre de Malte, parle du « relâchement moral dû à la perte de l'esprit religieux » dans l'Ordre ². D'où raréfaction des vocations chevaleresques et des donations et, par conséquent, des moyens d'action de

l'Ordre.

Enfin, Louis XVI soutient la révolution maçonnique américaine et détourne l'esprit de croisade au profit de la guerre d'indépendance : le chevalier maltais de Ternay fait « passer » le corps expéditionnaire du général de Rochambeau et un autre chevalier de Malte, le comte de Grasse-Tilly, est victorieux à Chesapeake. Et ses succès sont confortés par les victoires remportées par le même de Grasse aux Antilles et par le bailli de Malte, Suffren, aux Indes ³. C'est une perversion complète.

Pierredon mentionne lui-même l'infiltration maçonnique dans l'Ordre au XVIII^e siècle. Le dernier grand Maître à Malte est élu grâce aux frères trois points et, par trahison, les chefs militaires de l'Ordre refusent de se défendre contre Bonaparte venu les assiéger en 1798. Les plus jeunes chevaliers le suivent alors dans la conquête d'Égypte, tandis que les plus vieux restent dans l'île comme fonctionnaires de la Révolution !

(Lettre signée.)

³ — « L'Ordre de saint Jean de Jérusalem », bulletin *Miles*, n° 58 (mars 1999).

¹ — « Les Fautes de gouvernement des Ordres militaires », bulletin *Miles*, n° 52 (25 août 1997).

² — *Histoire politique de l'Ordre souverain de saint Jean de Jérusalem (Ordre de Malte) depuis 1789*, en quatre tomes, par le comte Michel DE PIERREDON, ancien Ministre plénipotentiaire de l'Ordre à Paris, et son fils, le comte Géraud Michel DE PIERREDON, Hospitalier de l'Ordre.



LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !